

TITRE I.

LA FORMATION DU DROIT INTERNATIONAL

L'identification traditionnelle des « sources » du droit international se trouve à l'article 38 §1 du statut de la Cour internationale de Justice de 1945, qui reprend le texte élaboré lors de la création de la Société des Nations à l'issue du premier conflit mondial. En vertu de cette disposition, « [l]a Cour dont la mission est de régler conformément au droit international les différends qui lui sont soumis, applique : (a) les conventions internationales, soit générales, soit spéciales, établissant des règles expressément reconnues par les Etats en litige ; (b) la coutume internationale comme preuve d'une pratique générale acceptée comme étant le droit ; (c) les principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées ». Le texte précise également que la Cour peut se référer à la jurisprudence et à la doctrine des principaux publicistes en tant que « moyen auxiliaire de détermination des règles de droit », c'est-à-dire en tant moyen de découvrir (et non de poser) les règles internationales.

S'il va jusqu'à mentionner les « moyens auxiliaires » auxquels la Cour peut se référer, le texte n'en est pas moins incomplet. En effet, parce que sa rédaction remonte au début du XX^{ème} siècle, il omet de mentionner les règles posées par les actes dérivés des coutumes et des traités, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les actes unilatéraux des Etats et des organisations internationales. Or, les actes unilatéraux sont devenus une technique de formation essentielle du droit international contemporain.

Formation coutumière (Ch. I) et formation conventionnelle du droit international (Ch. II) seront ainsi suivies de l'étude des actes unilatéraux en droit international (Ch. III), avant d'aborder les autres techniques d'identification du droit international (Ch. IV).

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info